

MOTIONS VOTÉES À L'UNANIMITÉ

1) À la suite du rapport du député J.-Y. le Déaut et des débats qui ont eu lieu dans le cadre des Assises de l'enseignement supérieur, et dans une période où les Universitaires sont constamment accusés de refuser toute évaluation, la 8^e section du CNU rappelle son attachement à la procédure de **qualification** aux fonctions de MCF et de PR qui valide, **nationalement**, par des **pairs majoritairement élus** (le CNU), la compétence scientifique et pédagogique des enseignants-chercheurs.

2) Dans le même esprit, la 8^e section rappelle **son attachement à la procédure d'HDR** pour l'accès aux fonctions de Professeur des Universités.

3) S'agissant de la future réforme du CAPES, la 8^e section

- tient à rappeler que l'une des missions essentielles de l'Université consiste à conjuguer, **pour chaque discipline, formation des maîtres et recherche**,
- déplore la **réduction drastique**, dans les épreuves du CAPES telles qu'elles sont décrites dans les avant-projets actuellement discutés, **de la part des contenus disciplinaires**,
- souhaite que le calendrier soit modifié pour permettre une **véritable concertation** avec **tous les acteurs** concernés, sans exception,
- s'inquiète du **déséquilibre des coefficients entre épreuves écrites et épreuves orales** dans les projets actuellement en discussion,
- exprime sa crainte que le projet de refonte des épreuves de CAPES **n'aggrave la situation actuelle** en instaurant les ESPE qui, **sous l'autorité directe des rectors**, risquent de **réduire les UFR au rôle de prestataires de service**,
- s'associe aux protestations de nombreuses autres sections du CNU, qui craignent que les ESPE ne contribuent à **tarir le vivier des étudiants en Master Recherche**, à **rendre impossibles les passerelles entre les différents parcours** et ne menacent, à terme, **l'existence des centres de recherche** dans les petites et moyennes universités, notamment dans les disciplines où la formation à la recherche et l'obtention d'un concours ne s'opposent pas mais se complètent.

LA 8^e SECTION APPORTE SON ENTIER SOUTIEN AU BUREAU DE LA CP-CNU DANS SES DÉMARCHES ACTUELLES